

Germes multirésistants en Pédiatrie

OBJET

Dépistage systématique de bactéries multirésistantes chez :

- les enfants de «Terre des Hommes» ou d'autres missions humanitaires
- les enfants transférés d'hôpitaux étrangers (ou avec séjour hospitalier à l'étranger au cours des derniers 2 ans) et les enfants provenant du Tiers-monde

A plusieurs reprises, des enfants amenés en Suisse par "Terre des Hommes" ou d'autres missions humanitaires, ainsi que les enfants transférés d'hôpitaux étrangers, se sont révélés porteurs de bactéries multirésistantes dès leur entrée au CHUV ou à l'Hôpital de l'Enfance. Ces germes peuvent se disséminer dans l'hôpital et créer des problèmes thérapeutiques majeurs, parfois sur un mode épidémique.

Afin de limiter la propagation de ces germes à l'intérieur de l'établissement, nous vous demandons d'appliquer la procédure ci-dessous.

DOMAINE D'APPLICATION

La prise en charge des germes multirésistants englobe l'identification des cas, la mise en application des mesures additionnelles de prévention de transmission et une surveillance épidémiologique.

Cette prise en charge s'applique à tous les enfants à risque, suivis (hospitalisés ou ambulatoires) dans l'ensemble du Département médico-chirurgical de Pédiatrie (DMCP) et à l'Hôpital de l'Enfance (HEL), et concerne :

- les enfants de missions humanitaires (exemple «Terre des Hommes», « Mère Teresa », « Sentinelle ») lors de leur premier séjour (bilan « quarantaine »)
- les enfants provenant d'un hôpital étranger ou ayant séjourné dans un hôpital étranger au cours des 2 dernières années, et les enfants provenant du Tiers-monde

RESPONSABILITES

Pour les prélèvements effectués dans le service et l'application des mesures additionnelles de prévention: ICS, ICUS, médecins et personnel soignant du DMCP

Pour la confirmation de la poursuite des mesures additionnelles en cas de résultat positif : SMPH

PROCEDURE

1. MATERIEL

- **Dépistage MRSA par test rapide GeneXpert**® (pour la technique du prélèvement, se référer au document : SMPH_W_FT_00035) :
 - Bon d'examen spécial rose du Laboratoire d'épidémiologie (1 bon par set de frottis), disponible auprès de l'infirmière HPCI responsable de votre service, à envoyer au BH 19 / PP457 en cochant le motif de prélèvement
 - Les prélèvements doivent impérativement être effectués avec les écouvillons **eSwab Copan** :
 - eSwab 480CE pour le prélèvement de gorge
 - eSwab 493CE MRSA pour les prélèvements de nez & plis de l'aîne.Les écouvillons sont disponibles auprès de l'infirmière HPCI référente de votre service.
- **Dépistage MRSA par test standard**
 - Bon d'examen jaune (N° CIR 101052) du Laboratoire d'épidémiologie à envoyer au BH 19 / PP457 en cochant: « Recherche de Staphylocoque doré résistant à la méticilline » (MRSA)
 - Ecouvillons simples avec gélose dans le tube (bouchons bleus)
- **Dépistage ESBL**
 - Bon d'examen jaune (N° CIR 101052) du Laboratoire d'hygiène hospitalière à envoyer au BH 19 / PP457 en cochant: « Recherche d'entérobactéries productrices de beta-lactamase à spectre élargi » (ESBL).
 - Ecouvillons simples avec gélose dans le tube (bouchons bleus)
- **Autres recherches microbiologique, selon clinique, sur ordre médical**
 - Bon d'examen blanc (N° de commande 060513) du Laboratoire IMU (examens microbiologiques)

2. DEROULEMENT

- Faire des frottis de dépistage systématiques à l'admission de ces enfants :
 - MRSA : nez, gorge, région inguinale, plaies et autres sites suspects d'infection
 - ESBL : gorge (pour les enfants <1 an), région anale, plaies

Dans le service de pédiatrie:

- Appliquer les mesures additionnelles de contact lors de soins rapprochés (blouse et gants) jusqu'à obtention du résultat MRSA :
 - Si le résultat pour MRSA par test rapide se révèle négatif :
 - Application des précautions standard, dans l'attente des résultats du dépistage ESBL
 - Si le résultat pour MRSA par test rapide se révèle positif :
 - Poursuivre l'application des mesures additionnelles de contact en complément des précautions standard
 - Si le résultat pour ESBL se révèle positif :
 - Application des mesures additionnelles de contact en complément des précautions standard
 - Si le résultat pour ESBL se révèle négatif:
 - Poursuivre l'application des précautions standard
- Possibilité de cohorte dans la même chambre les enfants porteurs d'un même germe.

Dans le Service de Soins Intensifs de pédiatrie (SIPI) et le Service de Soins Continus de pédiatrie :

- Appliquer les mesures additionnelles de contact lors de soins rapprochés (blouse et gants) jusqu'à obtention du résultat MRSA ET ESBL:
 - Si le résultat pour MRSA ou ESBL (ou les deux) se révèle (nt) positif(s) :
 - Poursuivre l'application des mesures additionnelles de contact en complément des précautions standard.
 - Si les résultats pour MRSA et ESBL se révèlent négatifs :
 - Application des précautions standard
- Possibilité de cohorte dans la même chambre les enfants porteurs d'un même germe.

REMARQUE : Les analyses de laboratoire ne sont pas facturées.

DOCUMENTS ASSOCIES

- [Dépistage MRSA par test rapide GeneXpert](#) (SMPH_W_FT_00035)
- Manuel d'hygiène hospitalière : http://www.hpci.ch/hh_home/hh_docu_accueil/hh_micropatho.htm
 - S : staphylocoque doré résistant à la métilicilline
 - E : ESBL